

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE STORCKENSOHN

Dossier n° DP 068 328 24 F0007

Date de dépôt : 7 octobre 2024

Demandeur : M. SIMON Jean-Claude

Adresse terrain : 7 rue du Calvaire

68470 STORCKENSOHN

Objet de la demande : extension d'une annexe

## ARRÊTÉ DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Vu la déclaration préalable présentée le 7 octobre 2024 par M. SIMON Jean-Claude demeurant 7 rue du Calvaire 68470 STORCKENSOHN ;

Vu l'objet de la demande : extension d'une annexe, sur un terrain situé 7 rue du Calvaire 68470 STORCKENSOHN, pour une surface de plancher créée de 0 m<sup>2</sup> ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis de dépôt de la déclaration préalable, précisant les caractéristiques essentielles du projet, affiché en mairie à partir du 10 octobre 2024 et pendant toute la durée d'instruction ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (PLUi) approuvé le 14 mars 2019 et modifié le 30 mars 2022 ;

### ARRÊTE

#### ARTICLE 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à STORCKENSOHN, le

11 OCT. 2024

Le Maire

Jacques KARCHER

